

## Le bilan d'aptitudes

Réalisé dans le cadre d'une embauche ou d'une mobilité interne, le bilan d'aptitudes permet de vérifier l'adéquation d'un collaborateur à une nouvelle fonction.

### *Objectifs*

- Intégrer de nouveaux collaborateurs
- Faciliter la mobilité interne
- Valider la transférabilité des compétences
- Optimiser la gestion prévisionnelle des emplois
- Motiver les collaborateurs

### *Les spécificités du Bilan d'aptitudes :*

#### **1. Entretien de cadrage avec l'entreprise**

Prise de connaissance du contexte, du poste visé (définition de fonction, description du poste), des aptitudes, connaissances, compétences attendues

#### **2. Des entretiens structurés avec le salarié**

pour cerner les motivations et les compétences acquises transférables

#### **3. Une évaluation des aptitudes professionnelles et capacités**

par rapport au poste visé au travers de différents tests (cognitifs, d'aptitudes, de personnalité, ...) sélectionnés en fonction du métier

#### **4. Un entretien de restitution au salarié**

#### **5. Un compte-rendu oral et un rapport écrit de synthèse à l'entreprise**